

Paris, le 21/11/2023



## TP ACHÈTE MAJOREL #2 : RESTONS SOLIDES, ON RENTRE DANS LE DUR ...

➤ SUD Solidaires vous informe des développements récents qui vont secouer notre univers professionnel. Cette O.P.A. promet de bouleverser notre avenir. Les répercussions de cette tempête financière s'annoncent majeures avec un fort risque de casse sociale !!!

Résumé des points essentiels du communiqué de presse daté du 3 novembre :

- **Réouverture de l'offre** : Du 23 octobre au 3 novembre, 1 456 833 actions supplémentaires de Majorel ont été ajoutées à l'offre, représentant environ 1,46% du capital social.
- **Détention par TP** : Après le règlement-livraison, TP détiendra environ 99,91% du capital social de Majorel.
- **Retrait obligatoire** : Suite à l'acquisition majoritaire, TP envisage une procédure de retrait obligatoire pour les actions détenues par les actionnaires minoritaires non participants.
- **Retrait de la cote** : TP retirera les actions de Majorel de la cote d'Euronext Amsterdam le 11 décembre, après le dernier jour de négociation le 8 décembre.
- **Second règlement-livraison** : Prévu le 8 novembre, avec une parité d'échange de 30/217 pour les actions TP et le reste en numéraire.
- **Résultats de l'offre** : La détention totale de TP atteindra environ 99,91% du capital social de Majorel après l'apport de 1,46% d'actions supplémentaires lors de la réouverture de l'offre.

Si notre Direction était aussi chaude pour notre bien-être, que le groupe l'est pour cette consolidation, TP serait assurément une boîte G.P.T.W. (et non avec un label galvaudé) !!!

### INTERPELLATIONS ET VAGUES RÉPONSES

**SUD Solidaires** a interpellé, le 2 novembre, le représentant au conseil d'administration du groupe via le comité de la société européenne pour les alerter et obtenir des réponses à nos inquiétudes. Malheureusement, la réponse reçue le 6 novembre, est une réponse langue de bois dont voici un extrait édifiant : « [...] *Bien que les discussions du conseil d'administration soient confidentielles, et que je ne puisse partager de détails spécifiques, je peux vous assurer que le conseil et la direction sont pleinement engagés et dédiés à garantir que le processus d'intégration suivant l'acquisition est géré avec le plus grand soin et en prenant en considération toutes les parties impliquées... Le conseil reconnaît l'importance de maintenir la transparence lorsque cela est possible, de respecter les accords existants, et s'engage à protéger les intérêts de notre main-d'œuvre tout en dirigeant l'entreprise vers un avenir réussi. Soyez assuré que tous les efforts sont faits pour gérer la transition aussi doucement et efficacement que possible, en étant pleinement conscient de l'impact potentiel sur nos employés [...]* ».

**SUD Solidaires** a également interpellé, le 10 novembre, Mr Rigaudy (Directeur général délégué), sur la raison du « *traitement différencié avec la non utilisation du logo Teleperformance par les entités de Majorel France* » et d'« *informer voire consulter le plus tôt possible la représentation du personnel des différentes sociétés de Majorel et Teleperformance France sur de fait vos nouvelles orientations stratégiques* » pour éviter d'en venir à « *des méthodes « d'acharnement thérapeutique » qui ne seraient que la malheureuse conclusion de la stratégie de l'échec entamée en 2009* ».

Voici la réponse reçu du 16 novembre :

- *La poursuite de l'utilisation de la marque MAJOREL sur le marché français répond à la volonté du Groupe de disposer de la possibilité de proposer nos services à nos clients sous nos deux marques et de capitaliser sur la marque MAJOREL qui bénéficie d'une notoriété reconnue sur de nombreux secteurs de ce marché,*
- *A l'issue de l'opération d'acquisition, les entreprises qui travaillent sous la marque MAJOREL en France continueront leur activité de manière indépendante et distincte de TP France,*
- *S'agissant de l'information/consultation sur les orientations stratégiques, il appartient à chaque société concernée de les mener dans le respect des dispositions du droit du travail français*

### **DES DIRECTEURS EN MODE « CÂLINOThÉRAPIE »**

Le président-directeur général de notre groupe, Mr Julien, qui pourra partir en retraite avec le sentiment du devoir accompli, auprès de son compte en banque et de ses actionnaires (retour aux actionnaires de l'ordre de 600 millions d'euros attendu en 2023 (rachats d'actions et dividendes), y va aussi de sa déclaration Coué : « *cette fin d'année 2023 [...] confirment la solidité de Teleperformance* », que « *ce succès reflète le bien-fondé de l'opération et son potentiel de forte création de valeur pour nos actionnaires* » et qu'il accueille « *avec plaisir les équipes de Majorel dans la famille Teleperformance (...) partageant les mêmes valeurs fondamentales d'Intégrité, de Respect, de Professionnalisme, d'Innovation et d'Engagement, nous continuerons d'être une référence en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.* ». Compliments retournés par le directeur général du groupe Majorel, Mr Mackenbrock : « *Faire partie de la famille Teleperformance est une nouvelle étape très bénéfique pour Majorel. Nous partageons les mêmes valeurs fondamentales et les opportunités offertes à nos clients et à nos équipes sont immenses. Nous sommes confiants que le "nouveau Teleperformance" aura encore plus d'impact pour toutes nos parties prenantes dans le monde.* ». Pas de langue de bois que de l'autocongratulation sans aucun mot pour nous les salarié.e.s !

### **LE FUTUR DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS CENTRES EN QUESTION**

Car ne soyons pas dupes : les premiers à trinquer de ces décisions difficiles seront les cadres et les fonctions supports, puis les agents de maîtrise et les employé.e.s. Comme à son habitude, TP usera et abusera de la pression sur ses salarié.e.s, d'injonctions paradoxales et autres méthodes de « *cost killers* » afin de nous faire plier à sa volonté tout en maintenant l'incertitude sur l'avenir de nos activités et de nos centres ... Quid de l'avenir des centres de Stephenson, Laval, Niort ou Montpellier, qui étaient déjà dans le viseur pour leur fermeture ? Quid de la réduction de surface pour celui de Blagnac ? D'autres centres seront-ils touchés par les mêmes conséquences ?!?

### **ENSEMBLE POUR UN AVENIR ÉQUITABLE**

Situation critique à laquelle nous sommes prêt.e.s à nous mobiliser ! Comme nous l'avons toujours fait, **SUD Solidaires** poursuivra, avec force, son opposition contre toute tentative d'importation des méthodes américaines ou indiennes, et nous nous battons pour préserver les droits français et européens, ainsi que TOUS nos avantages acquis au fil de longues et ardentes luttes. La bataille pour un avenir juste et équitable commence maintenant

**Nous, élu.e.s SUD Solidaires, restons à votre disposition pour vous soutenir et vous guider dans ces moments importants !!!**